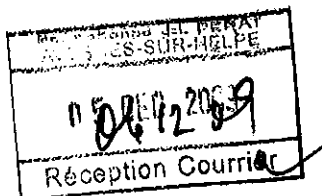


LE PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS
PRÉFET DU NORD



Lille, le

02 DEC. 2009

Monsieur le Député,

Par correspondance du 19 novembre 2009, vous m'avez fait part de vos craintes de voir l'accompagnement médical des jeunes enfants négligé en raison de la réquisition de médecins scolaires et de PMI dans les centres de vaccination contre la grippe A/H1N1.

Soyez assuré que je reste attentif à ce que les réquisitions de médecins notamment ceux des PMI opérées pour la campagne de vaccination permettent toujours à ces centres d'assurer leurs tâches prioritaires de surveillance sanitaire et d'accompagnement médical.

Il serait cependant pour le moins paradoxal qu'au moment où la demande de vaccination connaît une très forte croissance, notamment en ce qui concerne les parents de nourrissons et les enfants, ces médecins ne soient pas engagés de la lutte contre la pandémie grippale.

Je sais pouvoir compter sur leur disponibilité et leur sens des responsabilités pendant cette période plus difficile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma haute considération.

Jean-Michel BÉRARD

Monsieur Jean-Luc PERAT
Député du Nord,
Conseiller Général
Conseiller Municipal d'Anor
28 avenue de la Gare
59440 AVESNES SUR HELPE